Contrat de Location 2025 - Havana Gîtes

Location de vacances gîte et poste de pêche.

—

ENTRE :
Havana - Didier Trillat, 56, imp la rivoirette, 38480 ROMAGNIEU
Ci-dessus dénommé, le bailleur

et : NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... VILLE .....

PAYS.....

Téléphone .....

Email .....

Ci-dessus dénommé, le locataire.

CHOIX DE LA LOCATION :

A l'adresse : 660, sous la Barre 01300 BREGNIER-CORDON	☐ Gîte 1 - 4/6 pers. LE PRESTIGE ☐ Gîte 2 - 6/8 pers. LE FAMILIAL

PARTICIPANTS :

nombres d'adultes : …… **nombre total de pêcheurs : ……..**

nombres d'enfants : …… souhaitez-vous : ☐ lit parapluie ☐ chaise haute

âges des enfants …… / …… / …… / …… / ……

animal de compagnie : ☐ non ☐ oui

Pensez-vous utiliser le Bain nordique ? *(inclus dans le tarif)* ☐ non ☐ oui

DATES et DUREE DU SEJOUR :

Du ……..	☐ **semaine** du vendredi 16h au vendredi 11h - 850 € *et du 04/07 au 29/08 - 1020 €*
au ……	☐ **formule 48h WE** du ven. 16h au dim. 16h - 420 € *ou formule 48h en semaine - 330 €* + nuit supplémentaire - 140 € ☐ **4 nuits** du lundi 15h au vendredi 11h - 530 €

Fêtes rassemblements et musique interdits sur le site en dehors des locations privatives.

Contrat de location à renvoyer à :
DIDIER TRILLAT - 56, imp la rivoirette - 38480 ROMAGNIEU

CHARGES et OPTIONS :

Les consommations eau et électricité sont comprises dans le tarif.
Accès au poste de pêche devant le gîte et barque à disposition, bain nordique compris.
La taxe de séjour est en supplément - 0,60 € / adulte / nuit.

RÈGLEMENT : ☐ par **chèque** (à l'ordre de DIDIER TRILLAT) ☐ en **espèces**

☐ par **paypal** did.havana@gmail.com ☐ par **chèques vacances** ANCV

☐ **virement** → Didier Trillat - IBAN - FR30 2004 1010 1711 8918 0V02 822 - BIC - PSSTFRPPGRE

Désignation	Qté	Prix	Total
semaine du ven au ven	☐	**Basse saison : 850 €** **Juillet/Août : 1020 €**	
formule 48h SEMAINE formule 48h WE du ven au dim, ou jours fériés	☐	**en semaine : 330 €** **du ven au dim : 420 €**	
nuit supp.		**+ 140 €**	
4 nuits - du lun au Ven	☐	**530 €**	
option CONFORT *lits faits à l'arrivée + linge de toilette*		***+ 9 € / personne***	
option matériel de pêche *Kit NO-KILL*	☐	***20 € / 48h*** ***40 € / la semaine***	
option ménage	☐	***+ 60 €***	
option prêt-à-plonger (bain rempli, pré-chauffé, peignoirs, bouteille)	☐	***+ 60 €***	
Taxe de séjour par jour et par personne de + de 18 ans		0,60 €/ adulte / nuit	
TOTAL			
ACOMPTE 30 % (arrondi) à la réservation ou **PAIEMENT DE LA TOTALITÉ DU SÉJOUR** pour les courts séjours.			
Chèque de CAUTION non encaissée + Chèque de caution ménage		**400 €** **50 €**	400 € 50 €

☐ *Formule demi-étang + un gîte en privé pour 48h = 650 €*

RÈGLEMENT DES GÎTES ET DE PÊCHE :

☐ L'ensemble des occupants et pêcheurs a pris connaissance du règlement des gîtes et de règlement de pêche en vigueur sur le site.
à consulter sur le lien suivant : https://havana-etang.com/infos/reglement

Contrat de location à renvoyer à :
DIDIER TRILLAT - 56, imp la rivoirette - 38480 ROMAGNIEU

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

RÉSERVATION :

Vous pouvez poser une option sur les dates souhaitées via le formulaire en ligne du site www.havana-etang.com. Cette option peut-être posée pendant 10 jours. Passé ce délai (sans réception du contrat) l'option sera annulée. La réservation sera définitive à reception du contrat, avec versement de l'acompte au minimun égal à 30 % du montant de la location. Le solde sera à régler au moins 30 jours avant votre arrivée. **Pour les courts séjours, la totalité du séjour est à régler lors de la réservation.**

La location est effectuée du jour de l'arrivée (16h) au jour de départ (avant 11h) **les vendredis uniquement pour les locations à la semaine.** Pour les week-ends, les arrivées se font les vendredis à partir de 16h (au plus tard 19h) et les départs à 16h/17h les dimanches. Les formules 48h peuvent se faire en semaine, avec une arrivée possible le **lundi** ou le **mercredi** uniquement.
Toute annulation, départ prématuré ou arrivée tardive ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

ANNULATION :

En cas d'annulation 30 j avant votre séjour, le chèque d'acompte de 30 % sera retenu. Le montant total de votre séjour vous sera demandé si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

ETAT DES LIEUX :

L'état des lieux et l'inventaire du mobilier et des divers équipements sera fait par le locataire le jour de son arrivée et le jour de son départ. Tout manquement ou casse doit être signalé dans les 24 heures.

ASSURANCE :

Lors de votre séjour, vous devez être couverts en Responsabilité Civile Villéligiature pour la période souhaitée auprès de votre assurance habitation.

CAUTION :

Un chèque de caution (non encaissé) de 400 € pour le logement, plus un second de 60 € de caution de ménage doivent être versés au plus tard le jour de votre arrivée et seront détruits dans un délai de 8 jours après votre départ après vérification complète (inventaire et propreté) des locaux loués.
En cas de perte ou de dégradation d'éléments du mobilier occasionné par le locataire, le montant de ce dépôt sera minoré du coût de remise en état, et/ou des frais de remplacement.

NOMBRES DE LOCATAIRE :

Le nombre de locataires ne peut être supérieur à celui indiqué sur le contrat de location. ***Fêtes, rassemblements et musique interdits sur le site en dehors des locations privatives.***

INONDATIONS :

Le site est classé en zone inondable. En cas d'annonce par les services de sécurité et de protection civile de la montée des eaux dues aux pluies torrentielles ou fonte des neiges, (NOVEMBRE / FEVRIER / MARS) il peut se produire une inondation lente du terrain, et plus particulièrement du chemin d'accès. Ce risque étant prévisible environ 24h à l'avance, il vous sera proposé une solution de relogement temporaire, de report de votre séjour, d'annulation ou de remboursement de votre séjour suivant votre convenance. En revanche, il ne sera versé aucunes indemnités ou compensations supplémentaires pour la gêne ou dégâts occasionnés.
Tous les participants et occupants des gîtes doivent être déclarés et devront évacuer les lieux si un tel évènement devait se produire.

ENTRETIEN :

Votre hébergement sera à votre charge pendant la durée de votre séjour. Le chalet devra être laissé en parfait état de propreté le jour de votre départ. Si ce n'est pas le cas, le chèque de caution ménage sera encaissé.
(sauf option ménage).

Nous avons pris connaissance des conditions générales de location et les acceptons.

Fait à ..... Le .....

Signature

Contrat de location à renvoyer à :
DIDIER TRILLAT - 56, imp la rivoirette - 38480 ROMAGNIEU